

Communiqué de presse

Lyon, 3 juillet 2026

Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse : bilan 2025 et vote du budget rectificatif 2026 pour la gestion de l'eau.

Ce vendredi 3 juillet, le conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse s'est réuni pour la première fois sous la présidence du préfet Etienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes et préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée.

Au lendemain du comité de bassin Rhône-Méditerranée qui a notamment voté l'avant-projet de Schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau (SDAGE) 2028-2033 - comme l'avait fait le comité de bassin de Corse le 24 juin dernier - le conseil d'administration de l'agence a adopté plusieurs délibérations au service de la politique de l'eau sur les deux bassins.

Les administrateurs ont examiné le **rapport d'activités 2025 de l'agence de l'eau** qui marque la première année de mise en œuvre du programme d'interventions 2025-2030. Avec 612 M€ de recettes de redevances, 497 M€ de subventions attribuées et 32 contrats Eau & Climat signés avec les collectivités, **le bilan 2025 confirme l'engagement de l'agence de l'eau pour la bonne santé des milieux aquatiques et l'adaptation au changement climatique des territoires des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.** Ce soutien financier permettra notamment d'économiser 23 millions de m³ d'eau et de restaurer plus de 100 km de rivières et près de 1000 hectares de zones humides.

Les membres du conseil d'administration ont ensuite voté le **budget rectificatif de l'établissement**, afin d'intégrer les plafonds de recettes et d'emplois de l'agence de l'eau fixés par la loi de finances 2026. L'agence de l'eau pourra ainsi apporter en 2026 près 500 M€ d'aides à des opérations concrètes en faveur de l'eau et des milieux aquatiques.

Ils ont également adopté les **propositions d'évolution des taux de redevances sur les usages de l'eau** qui seront soumises à l'accord du comité de bassin Rhône-Méditerranée et du comité de bassin de Corse.

Par ailleurs, le conseil d'administration a adopté un appel à projets destiné à soutenir le **rattrapage structurel de la Corse en matière d'eau potable et d'assainissement**. Il a également validé les modalités de financement des **actions de connaissances sur la biodiversité marine**. Celles-ci seront financées par les fonds « biodiversité – éolien en mer », versés par les entreprises retenues pour installer les plateformes éoliennes dans le golfe du Lion.

« Face à l'urgence climatique, le bilan d'activité 2025 de l'agence de l'eau montre la mobilisation des collectivités et des acteurs du bassin en faveur de la préservation de la ressource en eau et de l'adaptation au changement climatique. Elle témoigne également d'un soutien financier important pour atteindre ces objectifs ambitieux ».

Etienne Guyot, préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet coordonnateur du bassin Rhône-Méditerranée et président du conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un opérateur de l'Etat qui agit pour une gestion équilibrée et partagée de la ressource en eau, la restauration et la préservation du bon état des eaux et des milieux aquatiques et la reconquête de la biodiversité. Elle mobilise pour cela la connaissance ainsi que la fiscalité environnementale qu'elle redistribue sous forme d'aides aux projets pour l'eau portés par les collectivités, industriels, agriculteurs et associations. Elle inscrit ses actions dans le cadre de son 12^e programme « Sauvons l'eau 2025-2030 » doté de 520 M€/an.

Partenaire des territoires du quart sud-est de la France qu'elle accompagne dans leur transition écologique, l'agence de l'eau est constituée de 330 agents engagés.

Le conseil d'administration de l'agence de l'eau est composé de 38 membres issus de chacun des deux comités de bassin Rhône-Méditerranée et de Corse, regroupés en 4 collèges : les représentants des collectivités, des usagers économiques, des usagers non-économiques et de l'Etat.

Contacts presse

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse :

Nancy Yana 06 77 03 46 60 nancy.yana@eaurmc.fr

Valérie Santini 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence plus2sens :

Laurence Nicolas 06 64 50 59 50 laurence@plus2sens.com

Quentin Pechoux 06 65 48 67 77 quentin@plus2sens.com